

COMMUNE DE
LOUVERNÉ
C.C.A.S
DÉPARTEMENT DE LA
MAYENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU

3 OCTOBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE : 15

Le trois octobre deux mille vingt trois à 20h, le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Marie-Christine DULUC.

PRÉSENTS : 11
VOTANTS : 11

Présents : Sylvie VIELLE, Guy TOQUET, Christian AUBRY, Marie-Christine DULUC, Suzanne DOUXAMI, Nelly COURCELLE, Josiane MAULAVÉ, Elise DE BIE, Martine CHARLES, Maryvonne CHAUDET, Monique DUCHESNE, Gaëtan MACHARD, Françoise RIOULT, Claudine RONDEAU, Marie-Françoise TAREAU

POUR : 11

CONVOCACTION
26 SEPTEMBRE 2023

Absents excusés : Sylvie VIELLE, Josiane MAULAVÉ, Monique DUCHESNE, Marie-Françoise TAREAU

AFFICHAGE
9 OCTOBRE 2023

Pouvoirs : Néant

DÉLIBÉRATION
N° 2023-04-18

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Adeline REROLLE

OBJET : Adoption du procès – verbal de la séance du 22 mai 2023.

Exposé de Marie-Christine DULUC, Vice-Présidente

Avant qu'il ne soit soumis à la séance du Conseil d'Administration de ce 03 octobre 2023, conformément aux dispositions fixées par les articles L 2121-15 et L 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document a été régulièrement transmis au contrôle de légalité des services de la Préfecture le 25 mai 2023.

Il vous est proposé, après avoir délibéré,

DE PRENDRE CONNAISSANCE du projet de procès-verbal de la réunion du 22 mai 2023 ;

D'APPROUVER définitivement les termes de celui-ci.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

Fait et délibéré le 03 octobre 2023

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente

Marie-Christine DULUC

